

## CONDITIONS GENERALES

1. Les présentes conditions générales régissent, exclusivement, les liens entre « Graines d'enVie » et le « Client » ainsi que l'utilisateur du site web.

Lorsqu'un client fait appel aux services de « Graines d'enVie » et/ou lorsqu'un internaute consulte le site web, il est réputé connaître et accepter sans réserve les présentes conditions générales. D'éventuelles conditions générales contraires du Client ne seront applicables que moyennant acceptation expresse, préalable et écrite de la part de « Graines d'enVie ».

Les présentes conditions générales contiennent, en outre, les données et/ou les mentions visées à l'article III-74 du code de droit économique.

2. « Graines d'enVie » (ci-après dénommé « Graines d'enVie ») est la dénomination au travers de laquelle Charlotte Koot (domiciliée chemin de la givronde, 8 à 5030 Gembloux – courriel [charlotte@grainesdenvie.be](mailto:charlotte@grainesdenvie.be)), inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0800.024.029, preste ses services.
3. Les services offerts au Client consistent, en tous les cas, en un accompagnement non médical à propos de la fertilité, la naissance, la grossesse, la périnatalité, l'haptonomie, l'accompagnement doula ainsi que de la postnatalité, outre la fourniture de soins énergétiques et le resserrage du bassin au moyen d'un « rebozo ». Des ateliers thématiques peuvent être, le cas échéant, organisés.

Les services offerts et/ou dispensés ne remplacent pas et ne substituent aucunement le suivi médical offert par un(e) sage-femme, gynécologue, médecin généraliste et/ou plus généralement tout praticien de l'art de guérir et/ou actif au niveau médical.

Le site web renseigne, de manière indicative, les services offerts.

4. Les services offerts le sont, en principe, exclusivement et personnellement, par « Graines d'enVie ».

Toutefois et moyennant information expresse et préalable du Client, « Graines d'enVie » pourra s'adjoindre, dans le cadre de l'exercice des services offerts, le concours d'un tiers dont « Graines d'enVie » ne répond cependant pas, sauf clause contraire écrite.

5. Le Client s'engage à participer, activement et effectivement, à l'ensemble des activités convenues avec « Graines d'enVie ».

Le Client dispose du droit de reporter un rendez-vous convenu au moins 72 heures à l'avance, sans motif ni frais. Par contre, tout rendez-vous annulé moins de 72 heures à l'avance donnera lieu au paiement du rendez-vous.

6. Le Client qui sollicite une prestation de type « rebozo » est tenu de signaler à « Graines d'enVie » toute contre-indication médicale éventuelle.
7. « Graines d'enVie » a le droit de mettre fin à la mission qui lui est confiée, en le notifiant par écrit au Client et sans que celui-ci ne puisse faire valoir, de ce fait, une quelconque réclamation. Sans préjudice à ce qui est prévu à l'article 5, le Client dispose également du droit à mettre fin à l'intervention de « Graines d'enVie », par le biais d'une notification écrite préalable.
8. « Graines d'enVie » n'est tenue qu'à une obligation de moyens, dans le cadre de l'exercice de son activité.
9. « Graines d'enVie » est tenue à une obligation de discrétion ainsi qu'au secret professionnel.
10. Les écrits, vidéos et plus généralement les supports, écrits et/ou oraux émanant de « Graines d'enVie » sont protégés par les droits de la propriété intellectuelle et ils ne peuvent être utilisés ou reproduits que moyennant l'accord exprès, préalable et écrit de « Graines d'enVie ».
11. Les données communiquées notamment sur le site web sont données à titre indicatif ; leur exactitude et/ou leur complétude n'est, par conséquent, pas garantie.
12. Les tarifs des services et frais portés en compte du client sont ceux publiés et communiqués sur le présent site web ou sur simple demande écrite du Client.  
  
Ils sont libellés en euros.  
  
Ils s'entendent TVAC.  
  
Les prestations sont payables comptant.
13. La responsabilité de « Graines d'enVie » se trouve être couverte auprès des AP ASSURANCES, marque et nom commercial de la SA BELINS, compagnie d'assurances de droit belge, agréée sous le code 0037, inscrite à la BCE sous le numéro 0405.764.064 et dont le siège social est sis place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles.
14. « Graines d'enVie » se réserve le droit d'adapter et/ou modifier les présentes conditions générales. Les modifications et adjonctions apportées aux conditions

générales sont communiquées au client par affichage sur le site. Lesdites modifications et adjonctions entrent en vigueur dès leur affichage sur le site pour toute nouvelle demande de service. Les demandes de service antérieures sont régies par la version des conditions générales en vigueur au moment de la demande de service considérée.

- 15.** « Graines d'enVie » respecte la législation applicable à la protection des données à caractère personnel (Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 16). Les données à caractère personnel que transmettent le Client à « Graines d'enVie » le sont en vue d'exécuter ses prestations à son profit.

Ces données à caractère personnel sont traitées en interne et ne peuvent être transmises à des tiers.

Le client autorise « Graines d'enVie » à employer les données transmises pour établir des statistiques anonymisées afin d'améliorer son site ainsi que les services offerts. Lesdites données peuvent être, en outre, utilisées afin de permettre la diffusion, par tout moyen de communication, d'information.

Le Client dispose, cependant, du droit de retirer, à tout moment, son consentement à cet égard à la condition d'adresser un écrit daté et signé faisant part de sa demande.

Ces données à caractère personnel sont conservées jusqu'à la cessation des services offerts.

« Graines d'enVie » est la responsable du traitement des données personnelles.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues ou des réclamations peuvent être introduites auprès de l'Autorité de Protection des données (35, rue de la Presse à 1000 Bruxelles – Tel : +32 2 274 48 00 – Mail : [contact@apd.gba.be](mailto:contact@apd.gba.be))

- 16.** Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge. Tous litiges entre « Graines d'enVie » et ses clients sont soumis à la compétence exclusive des Cours et Tribunaux de l'arrondissement de Namur.